

#11

12 octobre 2011

L'INDEPENDANCE DU SOUDAN DU SUD

Le 9 juillet 2011, le Soudan du Sud déclare son indépendance et devient le 54^e Etat d'Afrique, au terme d'un conflit avec le Soudan du Nord qui a duré plus de soixante ans. Si le processus s'est effectué dans le respect des accords passés entre les deux belligérants, le conflit n'est pas pour autant éteint. Il pourrait même déstabiliser la région dans le proche avenir. L'ensemble des observateurs s'accorde sur la complexité des enjeux liés à la reconnaissance du statut du nouvel Etat.

Contact

CDEM-SAPD
21, place Joffre
75700 PARIS SP 007
www.cdem.defense.gouv.fr
Tel : 01 44 42 85 98

1. LES FAITS

Le référendum préalable. L'indépendance officielle du Soudan du Sud est le résultat d'un référendum qui s'est déroulé entre le 9 et le 16 janvier 2011. 98,7% de la population¹ s'expriment alors en faveur de la sécession. Cette consultation était prévue par les accords de paix de Nairobi signés en janvier 2005, mettant en place un gouvernement autonome au Sud pour une durée intérimaire de 6 ans et demi (*Alternatives internationales*, n°51). Initialement, selon le chef historique de la rébellion contre le pouvoir du Nord John Garang, cette autonomie devait suffire aux habitants du Sud. L'idée d'indépendance n'était qu'une simple garantie, au cas où la mise en place des accords viendrait à échouer (cf. 2^e partie). Mais les dirigeants sudistes qui ont émergé après la disparition de John Garang, en juillet 2005, ont préféré militer activement pour le séparatisme et organiser un référendum un peu avant la fin de la période intérimaire².

La proclamation de l'indépendance. Orchestrée par le premier président du Sud, Salva Kiir Mayardit, la cérémonie d'indépendance a lieu le 9 juillet 2011 à Juba, en présence d'Omar el-Béchar, le maître de Khartoum. Elle se déroule dans la liesse populaire et a pour témoins les représentants de 72 pays venant d'Afrique, d'Asie, d'Europe et du continent américain. Le nouvel Etat devient d'ailleurs très vite membre des Nations unies et de l'Union africaine (*Africa Confidential*, n°624).

Les premiers pas. Le vote d'une constitution transitoire le 7 juillet, l'adoption du nouveau drapeau et d'un hymne national, puis la mise en circulation d'une monnaie à l'effigie de l'ancien chef sudiste John Garang figurent parmi les premières manifestations de la souveraineté du Sud. Le nombre de sièges à l'Assemblée parlementaire devrait passer de 170 actuellement à 350, et celle-ci légifèrera dans le cadre d'un Etat fonctionnant sur le mode de la décentralisation. Fin août, le président forme un nouveau gouvernement, conforme aux promesses faites dans le passé. Il nomme ainsi 25% de femmes, ainsi que des ressortissants d'autres ethnies que les Dinkas, majoritaires dans le Sud. Les opposants au nouveau régime ne manquent toutefois pas de critiquer ces nominations (*Africa Confidential*, n°626).

A l'attention du lecteur :

Ce bulletin de veille a pour objet d'éclairer un événement marquant de l'actualité récente, d'en qualifier l'importance et d'en apprécier les conséquences éventuelles, à partir des analyses et des arguments d'experts internationaux. Les sources mentionnées ne sont en aucun cas exhaustives.

¹ PRUNIER, Gérard. Le référendum sud-soudanais et son impact régional. *Politique internationale*, n°131, printemps 2011, p. 169-180.

² RAIMBAUD, Michel. Le morcellement de l'espace soudanais. Dans Chaigneau, Pascal. *Enjeux diplomatiques et stratégiques 2011*. Paris : Economica, 2011. p. 115-145.



Le drapeau du nouvel Etat
Source image : [ONU](#)

2. LE CONTEXTE

Prédispositions à la partition durant l'ère coloniale. Selon certains observateurs, la colonisation britannique (1898-1956) a participé à la division du Soudan en deux régions, traitées de manière inégale : infrastructures et agriculture au Nord ; abandon du Sud, jugé « primitif », et christianisation forcée pour contrer l'avancée de l'islam. Ce n'est qu'en 1947 que Nord et Sud sont rattachés sur le plan administratif (*Alternatives internationales*, n°51). Mais, comme l'affirme Michel Raimbaud, ancien ambassadeur de France à Khartoum, « les responsabilités des colonisateurs (...) ne sauraient dédouaner les gouvernements qui, depuis l'indépendance, ont laissé passer les occasions de rendre leur pays plus harmonieux et moins conflictuel »³.

Soixante ans de guerre Nord-Sud. C'est à l'indépendance du Soudan que se déclare le conflit. La première phase (1956-1972) voit l'émergence de la rébellion sudiste dite Anyana. L'accord de paix d'Addis-Abeba de 1972, prévoyant l'autonomie du Sud, n'est pas respecté et Khartoum cherche à accentuer l'arabisation et à imposer la charia au Sud. Aussi, les hostilités reprennent en 1983 sous l'impulsion du Mouvement populaire de libération du Soudan (MPLS), dirigé par le colonel John Garang. Celui-ci lutte contre les inégalités entre arabes et sudistes, sans pour autant réclamer l'indépendance. En 1997, l'accord de Khartoum est signé, mais demeure sans effet⁴. Le conflit s'enlise, car le Nord tente de diviser le mouvement que Garang dirige avec fermeté. Engagés dans la lutte contre Al Qaida, les Américains font pression sur le gouvernement d'Omar el-Béchar, qui accepte de coopérer à la guerre contre le terrorisme pour que le Soudan ne soit plus considéré comme un *rogue state*, et surtout de négocier avec Garang à partir de 2002. Signés en 2005, les accords de Nairobi⁵ mettent fin à un conflit qui ne voit aucune armée l'emporter clairement sur le terrain⁶. Outre l'hypothèse d'un référendum, ces accords prévoient l'autonomie du Sud et l'instauration d'un gouvernement d'union nationale. Au terme de six ans de méfiance réciproque, l'issue du référendum ne fait plus de doute (*Alternatives internationales*, n°51).

Débordements régionaux. Durant le conflit, certains des pays voisins du Sud-Soudan lui ont apporté leur soutien. L'Ethiopie, d'obédience communiste durant la période de la Guerre froide, aide les rebelles de Garang⁷, alors que Khartoum est d'abord épaulée par Washington⁸. Puis Garang s'installe au Kenya, allié des Etats-Unis. Les Américains lâchent Khartoum lorsque les Frères musulmans prennent le pouvoir en 1989, puis appuient l'Ouganda dans son soutien aux sudistes (1995). Le Kenya jouera d'ailleurs un rôle dans les négociations de paix de 2005, et dans un projet d'oléoduc qui permettrait au Soudan du Sud d'exporter son pétrole sans avoir besoin de passer par Port-Soudan, situé dans la partie nord.

3. LES ENJEUX

Sécurité et stabilité internes. L'intervalle 2005-2011, correspondant à la période intérimaire, est marqué par les difficultés du MPLS à se transformer en véritable parti de gouvernement (*Alternatives internationales*, n°51). Ses premiers réflexes sont encore

³ RAIMBAUD, Michel. *Ibid.*, p. 124.

⁴ RAIMBAUD, Michel. *Ibid.*, p. 128.

⁵ Egalement connus sous le nom d'Accords de Naivasha (ville située au nord-ouest de la capitale kenyane) ou encore *Comprehensive Peace Agreement* (CPA). Sur le CPA, voir : OTTAWAY, Marina ; HAMZAWY, Amr. The Comprehensive Peace Agreement. *Carnegie* [en ligne], 4 janvier 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : <http://www.carnegieendowment.org/2011/01/04/comprehensive-peace-agreement/5ez>

⁶ L'APLS, branche armée du MPLS, n'était pas la seule force au Sud, mais la plus organisée et la plus connue à l'étranger. Depuis le 9 juillet 2011, l'APLS est censée constituer l'armée nationale du Sud-Soudan, ce qui n'est pas le cas des autres groupes.

⁷ Celui-ci n'était pas communiste. Son rapprochement avec l'Ethiopie, puis l'URSS et la Lybie tenait plus au pragmatisme qu'à l'idéologie.

⁸ PRUNIER, Gérard. *Op. cit.*, p. 170.

faits contexte enjeux

loin d'être démocratiques, comme en attestent les violences exercées contre des militants de l'opposition à l'Assemblée, juste avant l'indépendance (*Africa Confidential*, n°624). L'enjeu pour le MPLS est d'autant plus important qu'il conditionne la bonne administration d'un jeune Etat où tout reste à construire : retour des personnes déplacées au Nord (environ 4 millions), renforcement de l'autorité de Juba sur tout le territoire⁹ et désarmement des milices armées¹⁰, construction d'infrastructures de tous types, lutte contre une pauvreté extrême et contre une criminalité en hausse, répartition équitable des revenus du pétrole entre les régions du Sud-Soudan, pourvues ou non en réserves d'or noir, etc. Autant de facteurs pouvant déstabiliser le nouvel Etat¹¹. La population composite du pays est un autre défi majeur. Si on oppose souvent le Nord musulman et arabe au Sud africain, animiste et chrétien, les divisions qui fragilisent ce dernier sont encore plus prononcées¹². De vives tensions marquent les relations entre les Dinkas, qui occupent au MPLS les postes de cadres, les Nuers, qui acceptent mal la domination des précédents, ou encore les Chillouks. Par ailleurs, les ethnies et les tribus s'opposent sur des motifs touchant au foncier (nomades contre agriculteurs). Juba devra développer un sens particulier de la médiation pour éviter les heurts entre factions, comme ce fut le cas au début de l'année (*Jane's Intelligence Review*, sept. 2011). Selon certains, le Soudan du Sud ressemblerait déjà à un « Etat préfailli » (*prefailed state*)¹³.

Délimitation des frontières. Les problèmes de frontières ont resurgi après le référendum de janvier 2011. Les sudistes revendiquent leur souveraineté sur au moins trois régions du Soudan : Abyei et sa position stratégique (*Africa Confidential*, n°619 et 620)¹⁴, l'état du Nil Bleu (enjeux hydrauliques), et le Sud Kordofan, où vivent des nomades arabes et des éleveurs africains (enjeux fonciers). La question la plus épineuse est sans doute celle de la région d'Abyei, où les récents combats ont contraint 150 000 Ngoks Dinkas à l'exil, au profit de leurs ennemis, les nomades arabes Misrayas. Les tensions ne semblent pas s'atténuer, malgré la signature de l'accord du 20 juin 2011 et la création par l'ONU, le 27, d'une force d'interposition assurée par les Ethiopiens (UNISFA). Le second accord, signé le 29, pourrait d'ailleurs rendre inutile l'action des troupes de l'UNISFA, les Forces armées soudanaises et les milices pro-sudistes laissant entendre qu'elles ne retireront pas leurs hommes (*Africa Confidential*, n°623). Un référendum auprès de la population d'Abyei devrait décider de son intégration ou non au nouvel Etat du Sud, mais il est sans cesse ajourné. En juin 2011, des violences éclatent également vers les monts Nouba, dans la région du Kordofan méridional. Soutenus de longue date par Juba, les Noubas ont été victimes d'un nettoyage ethnique en 1991-1992. Ils ne font plus confiance à Khartoum et se rebellent facilement (*Africa Confidential*, n°622). Les combats de juin se sont déclenchés après les résultats contestés de l'élection du gouverneur, au cours de laquelle s'affrontaient le représentant de Khartoum et un sympathisant du MPLS. Khartoum instrumentaliserait cet autre conflit pour se garantir, via la région d'Abyei, un accès aux puits de pétrole du Sud-Soudan¹⁵. Tout porte à croire que le Nord laisse traîner les choses

⁹ LAGRANGE, Marc-André. Une stratégie contre-insurrectionnelle victorieuse ? Les insurrections de 2010 dans la province du Jonglei, au Sud-Soudan. *IFRI* [en ligne], juillet 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : http://www.ifri.org/index.php?page=detail-contribution&id=6703&id_provenance=88&provenance_context_id=1

¹⁰ Dès le 9 juillet 2011, le président Salva Kiir Mayardit a offert l'amnistie aux membres des groupes armés. Malgré son opposition passée avec le MPLS, l'Armée de libération du Sud-Soudan (ALSS) y aurait répondu en proposant un cessez-le-feu début août. Cf. South Sudan's SSLA Unity State rebels 'cease fire'. *BBC News Africa* [en ligne], 3 août 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : <http://www.bbc.co.uk/news/world-africa-14392330>

¹¹ L'ensemble de ces questions est traité dans : KOCK, Petrus de. The Politics of Resources, Resistance and Peripheries in Sudan. *SAIIA* [en ligne], juin 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : <http://www.saiia.org.za/occasional-papers/the-politics-of-resources-resistance-and-peripheries-in-sudan.html>

¹² RAIMBAUD, Michel. *Op. cit.*, p. 122.

¹³ HUGON, Philippe. L'indépendance du Sud-Soudan et l'enchevêtrement des facteurs de conflictualité. *Affaires-stratégiques.info* [en ligne], 11 juillet 2011. [Consulté le 22/09/2011]. Disponible sur : <http://www.affaires-strategiques.info/spip.php?article5341>

¹⁴ *Africa Confidential* précise qu'« Abyei n'est pas riche en pétrole, contrairement à ce que l'on entend souvent dire. Son importance est avant tout stratégique. Khartoum accumule des hommes et du matériel militaire près de la frontière, à proximité des gisements de pétrole du Sud Soudan. ». (n°620, p. 2).

¹⁵ La situation au Sud Kordofan, mal connue, est détaillée dans : MCGREGOR, Andrew. The Abandoned Army : War Returns to Sudan's Nuba Mountains. *Jamestown Foundation* [en ligne], 1er juillet 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : [http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews\[tt_news\]=38121&tx_ttnews\[backPid\]=13&cHash=dbe187aaed0262da9a625d61ec935dbf](http://www.jamestown.org/single/?no_cache=1&tx_ttnews[tt_news]=38121&tx_ttnews[backPid]=13&cHash=dbe187aaed0262da9a625d61ec935dbf)

pour s'octroyer une marge de manœuvre suffisante dans le dossier pétrolier (*Africa Confidential*, n°623), qui représente le véritable enjeu de ce conflit (*Politique africaine*, n°122).



Puits et zones de production du pétrole soudanais
Source image : [New York Times](http://www.nytimes.com)

Enjeux pétroliers. Avant 2011, le Soudan était le 6^e producteur d'or noir en Afrique, avec une production de 490 000 barils/jour (*Jane's Intelligence Review*, sept. 2011). Si le Sud possède les 3/4 des réserves d'hydrocarbure du pays, concédées par le Nord à l'indépendance, il n'est pas en mesure d'exporter le pétrole, ni de le raffiner. Il devra entretenir de bonnes relations avec Khartoum pour acheminer son brut vers Port-Soudan en attendant, peut-être, d'ouvrir un oléoduc vers le Kenya, au sud-ouest. L'enjeu est de taille dans la mesure où le pétrole représenterait 98% du budget de l'Etat sud-soudanais (*Alternatives internationales*, n°51). Les discussions entre les deux pays ont donc repris le 18 juillet à Addis-Abeba, mais elles demeurent difficiles, et l'obtention d'un résultat positif semble à beaucoup improbable¹⁶. Dans l'attente d'un accord durable, Juba recherche des financements auprès du FMI et d'USAID (*Africa Energy Intelligence*, n°656). Dans les mois à venir, l'attitude de la Chine sera déterminante : alliée fidèle de Khartoum jusqu'ici et plus gros acheteur de son pétrole, elle commence à tisser des liens avec le Soudan du Sud¹⁷ et a déjà reconnu le nouvel Etat (*Jane's Intelligence Review*, sept. 2011). En réalité, Pékin serait en train d'expérimenter une nouvelle politique africaine à partir du laboratoire soudanais¹⁸.

Sécurité régionale. Selon certains experts, le régime en place à Khartoum se retrouverait en position de faiblesse, puisqu'il perd une partie des revenus liés aux hydrocarbures. Face à une opposition de plus en plus active, Omar el-Béchir pourrait choisir à nouveau la force pour faire taire la contestation¹⁹. Par ailleurs, depuis l'indépendance du Sud, Khartoum est privé du rôle d'intermédiaire naturel qu'il a longtemps joué dans le conflit Ethiopie-Erythrée, en raison de sa frontière orientale commune avec ces deux pays. Or, certains indices laissent penser qu'une reprise des combats entre Addis-Abeba et Asmara n'est pas à exclure²⁰. De son côté, le régime de Juba devra désormais affronter seul les groupes armés qui se sont réfugiés sur son territoire, notamment lors du conflit ougandais. C'est déjà le cas avec l'Armée de résistance du Seigneur (LRA) de Joseph Kony, grand recruteur d'enfants soldats, contre laquelle le Tchad et la Centrafrique se sont révélés impuissants. Gérard Prunier, ancien chercheur au CNRS, considère qu'à l'instar d'AQMI, qui peut se mouvoir au Sahel central sans risque de représailles, la LRA pourrait instaurer une nouvelle zone grise propice au banditisme dans le Sahel méridional, en partant de l'ouest du Soudan du Sud²¹.

Intangibilité des frontières en Afrique ? C'est le principe défendu depuis sa création par l'Organisation de l'unité africaine (article 4b de la Charte de l'OUA, devenue par la suite Union africaine). Pourtant, en 1993, l'Erythrée avait ouvert une première brèche en déclarant son indépendance. La situation sud-soudanaise pourrait faire tâche d'huile et ébranler de nouveau le principe de l'Organisation. On pense d'emblée au Darfour, dont la question n'est pas encore réglée et qui pourrait réclamer son indépendance à Khartoum²². Le Somaliland pose lui aussi problème, d'autant que l'idée d'indépendance a des partisans hors des frontières somaliennes (*Africa Confidential*, n°623). Qu'en sera-t-il du Tchad ou du Nigeria, où des séparations nord-sud prévalent déjà dans les faits²³ ?

¹⁶ VERTIN, Zach ; VERJEE, Aly. As Sudan breaks in two, more than oil will fuel economies. *ICG* [en ligne], 8 juillet 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : <http://www.crisisgroup.org/en/regions/africa/horn-of-africa/south-sudan/vertin-verjee-as-sudan-breaks-in-two-more-than-oil-will-fuel-economies.aspx>

¹⁷ HUGON, Philippe. *Op. cit.*

¹⁸ DARRACQ, Vincent. La Chine face à l'indépendance du Sud-Soudan. *Ultima Ratio* [en ligne], 25 mars 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : <http://ultimaratio-blog.org/fr/archives/2930>. Voir aussi : [Jamestown Foundation](http://www.jamestown.com).

¹⁹ FLYNN, Rachel. What next for South Sudan ? *EUISS* [en ligne], février 2011. [Consulté le 28/09/2011]. Disponible sur : http://www.iss.europa.eu/uploads/media/What_next_for_South_Sudan.pdf

²⁰ PRUNIER, Gérard. *Op. cit.*, p. 177.

²¹ PRUNIER, Gérard. *Op. cit.*, p. 175.

²² RAIMBAUD, Michel. *Op. cit.*, p. 140.

²³ HUGON, Philippe. *Op. cit.*